

de l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS

de l'École de la Nacelle

No de la résolution ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES NAVIGATEURS ÉCOLE DE LA NACELLE

Procès-verbal de l'Assemblée générale de parents tenue le 6 septembre 2023, à 18h00 au local polyvalent de l'école de la Nacelle.

ÉTAIENT PRÉSENTS:

Madame Véronique St-Germain, parent, PRÉSIDENTE du conseil d'établissement, ET

tous les parents qui ont signé la feuille de présence à l'assemblée (voir annexe A).

PARTICIPAIT ÉGALEMENT

Marie-Hélène Dubé, directrice

1. MOT DE BIENVENUE

Mme Marie-Hélène Dubé accueille les parents, fait un mot de bienvenue et présente madame Véronique St-Germain.

Ouverture de la séance à 18h00.

Madame Marie-Hélène Dubé agira à titre de secrétaire pour la présente assemblée.

AG # 23-24-001

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET DU PROCÈS-VERBAL DE LA DERNIÈRE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS

L'invitation et ordre du jour ont été transmis par courriel, le 1er septembre 2023, à tous les parents de l'école. Des copies du rapport annuel de gestion sont disponibles sur place ainsi que des documents explicatifs du conseil d'établissement.

Les numéros de résolutions ont été modifiés pour 22-23 sur le procès-verbal du 7 septembre 2022.

Il est proposé par Audrey Roberge, secondé par Jolyane Roberge, parents, et résolu :

QUE l'ordre du jour de l'assemblée générale de parents soit adopté tel que présenté.

Il est proposé par Jolyane Roberge, secondé par Isabelle Hardy, parents, et résolu :



de l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS

de l'École de la Nacelle

QUE le procès-verbal de la dernière assemblée générale des parents du 7 septembre 2022 soit adopté tel que déposé avec les modifications.

ADOPTÉS À L'UNANIMITÉ.

3. EXPLICATIONS SUR LA COMPOSITION ET LES FONCTIONS :

- 3.1 DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
- 3.2 DU COMITÉ DE PARENTS
- 3.3 DE L'ORGANISME DE PARTICIPATION DES PARENTS (OPP)

Madame Marie-Hélène Dubé fait la description et explique les rôles des différents comités de l'école ainsi que ceux du centre de services scolaire des Navigateurs.

Madame Marie-Hélène Dubé fait la description des rôles et responsabilités du conseil d'établissement et des mandats prévus pour l'année 2023-2024.

AG # 23-24-002

4. RAPPORT ANNUEL 2022-2023:

4.1 PRÉSENTATION DU RAPPORT ANNUEL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT PAR LE PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT OU SON REPRÉSENTANT

La présidente du conseil d'établissement, madame Véronique St-Germain, présente le rapport annuel de gestion du conseil d'établissement.

Madame Marie-Hélène Dubé souligne la rigueur de madame Véronique St-Germain dans la rédaction du document.

Il est proposé par Annie Bellavance, secondé par Marie-Ève Labrie, parents, et résolu :

QUE le rapport annuel de gestion du conseil d'établissement 2022-2023 soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

AG # 23-24-003

5. ÉLECTIONS AU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT ET AU COMITÉ DE PARENTS :

5.1 NOMINATION D'UN PRÉSIDENT D'ÉLECTION

Il est proposé par Annie Bellavance, secondé par Jolyane Roberge, parents, et résolu :

QUE madame Marie-Hélène Dubé, direction, préside les élections aux différents postes de représentants des parents.



de l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS

de l'École de la Nacelle

		Madame Véronique St-Germain propose de prendre les candidatures préalablement aux processus d'élections.	
		Considérant que le nombre de candidatures est supérieur au nombre de postes disponibles, le processus d'élection est requis.	
		ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.	
AG # 23-24-004	5.2	NOMINATION D'UN SECRÉTAIRE D'ÉLECTION	
		M. Regis Martineau est nommé secrétaire d'élections.	
		ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.	
AG # 23-24-005	5.3	NOMINATION DE SCRUTATEURS	
		Madame Annie Bellavance est nommée scrutatrice.	
		ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.	
	5.4	PROCÉDURE POUR LA MISE EN CANDIDATURE	
		Madame Marie-Hélène annonce le processus d'élections, propose de prendre les candidatures et faire le vote.	
	5.5	POSTES À POURVOIR AU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT	
		Madame Marie-Hélène Dubé informe qu'il y a 3 postes vacants réservés aux parents au sein du conseil d'établissement de l'école avec un mandat de 2 ans.	
		Les parents suivants présentent leur candidature pour combler ces postes :	
		 Jessica Raymond, parent; Véronique St-Germain, parent; Audrey Roberge, parent; Jolyane Roberge, parent; Patricia Laflamme, parent. 	
AG # 23-24-006	5.6	ÉLECTIONS DES PARENTS AU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT	
		ATTENDU que le nombre de candidats est supérieur au nombre de	



de l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS

de l'École de la Nacelle

postes vacants, nous procédons aux votes pour les postes de représentants des parents au sein du conseil d'établissement de l'école.

Les parents suivants sont élus : Véronique St-Germain Audrey Roberge Jessica Roberge

Il est proposé par madame Annie Bellavance, parent, et résolu :

QUE les membres ci-haut soient nommées parents membres.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

AG # 23-24-007

5.7 ÉLECTION DE PARENTS SUBSTITUTS AU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Il est proposé par madame Véronique St-Germain, parent, et résolu :

QUE madame Patricia Laflamme et madame Jolyane Roberge soient nommées parents substituts.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

AG # 23-24-008

5.8 PARMI LES PARENTS MEMBRES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT, ÉLECTION D'UN REPRÉSENTANT AU COMITÉ DE PARENTS ET DE SON SUBSTITUT

La présidente d'élections informe qu'il y a lieu d'élire un représentant des parents au Comité de parents du Centre de services scolaire et possibilité d'élire un substitut à ce représentant.

Ces représentants doivent être membres du conseil d'établissement.

Les parents suivants présentent leur candidature pour combler ces postes, savoir :

- Véronique St-Germain; membre représentant
- Annie Bellavance, membre substitut.

ATTENDU que le nombre de candidats est égal au nombre de postes vacants, ceux-ci sont élus par acclamation aux postes de représentants des parents au Comité de parents du Centre de services scolaire pour une durée de 1 an.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.



de l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS

de l'École de la Nacelle

	services scolaire des Navig ou en difficulté d'adapta	Dubé, direction, mentionne que le Centre gateurs invite les parents d'élèves handicapés ition et d'apprentissage à devenir membre au Comité consultatif des services aux élèves	
AG # 23-24-009	6. FORMATION D'UN ORGANISME DE PARTICIPATION DES PARENTS :		
	6.1 Prise de noms pour la participa	tion de parents bénévoles (OPP)	
	2023-2024. Mme Véronique S-Germain se cas de besoin de bénévolat de l	propose d'être la personne de référence en parents pour des activités sporadiques.	
	Il est résolu : QUE la proposition précédente soit adoptée. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ. 7. QUESTION DE L'ASSEMBLÉE		
	Aucune question de l'assemblée		
AG # 23-24-010	-010 8. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE À 18h58. Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par Jolyane Roberge, secondé par Audrey Roberge et résolu : QUE la séance soit levée. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.		
	Véronique St-Germain Présidente d'assemblée	Marie-Hélène Dubé	
	Presidente d'assemblee	Directrice de l'école	